



**Union Syndicale des Retraités CGT de la Vienne
USR 86**

5^{ème} CONGRES

**JEUDI 21 OCTOBRE 2021
Moulin du Bois à LONGEVE**

COMPTE -RENDU

Le congrès de l'USR s'est réuni, le jeudi 21 octobre 2021 à LONGEVE.

Présidence : Rémy SABOURIN, retraité FAPT et Chantal LECOFFRE, retraitée Cheminots.

Tribune : Guy SYLVESTRI, représentant de la Confédération CGT UCR - USR 17, Dominique MICAT, retraité Finances, Gilles LUCAS, retraité métaux Châtelleraut, Marc LAPRIE, retraité CHU.

Election du Bureau provisoire du Congrès : Marc LAPRIE, Michel JUTEAU, retraité métaux Châtelleraut, Odette RICHARD, UFROS, Dominique MICAT.

Introduction au débat (Marc LAPRIE) (Cf. doc joint)

Un point est fait sur la situation économique et sociale mais aussi internationale traversée dans la dernière période, graves événements au Proche-Orient avec l'agression des extrémistes à GAZA, la situation en Centre-Afrique, les manœuvres à Cuba pour inverser le régime, la situation en Afghanistan faisant revenir le pays plus de 20 ans en arrière.

Egalement, sur les Elections régionales marquées par un fort taux d'abstention (87 % chez les jeunes de moins de 24 ans, 83 % pour les 25-34 ans), le chômage, les licenciements, la baisse des salaires et des pensions, des allocations, ceci menant à une situation qui permet de calculer l'ampleur de la politique menée depuis des décennies dans notre pays.

L'aggravation de la régression sociale avec ses 6 millions de chômeurs dans le pays, la perte d'emplois avoisinant les 150 000 emplois dans la fonction publique, etc...) pose quelques questions.

Face à ce contexte, une réflexion est à mener sur notre outil syndical, notamment sur la continuité syndicale.

Certes, le CCN des 29 et 30 juin réaffirme que notre syndicalisme se situe avant tout dans l'entreprise, à partir de notre organisation de base qu'est le syndicat. Cela est la réalité, car c'est bien par l'entreprise que se créent par le travail lui-même les richesses permettant le développement individuel et collectif de la société.

Si dans plusieurs syndicats, la continuité syndicale est proposée et se fait avec une certaine aisance, comme à la FAPT ou l'Energie ou bien encore chez les Cheminots ou les Finances, et quelques autres, ce n'est pas aussi prégnant dans d'autres.

Il faut une véritable démarche du syndicat dans la CGT. Actuellement 3 syndiqués sur 7 restent à la CGT.

DEBAT

La continuité syndicale

Si pour certains camarades, la continuité syndicale passe par l'idée de mettre plus en exergue le fait de rester syndiqué à la CGT et non dans leur entreprise, avec l'intérêt de défendre leurs intérêts en général, pour d'autres, adhérer dans son entreprise n'est pas suffisant.

Est abordé le questionnement de l'activité syndicale à la retraite et comment comprendre et éviter la perte importante d'adhésions lors du passage à retraite ?

Etre adhérent en tant que retraité, pourquoi faire ?

Avoir une activité syndicale, c'est :

- défendre autant les actifs que les retraités. Les revendications ont un socle commun et sont liées les unes aux autres par des besoins transversaux, ex : paiement des retraites actuelles dégagé par les emplois des actifs, le pouvoir d'achat en général commun aux deux, défense des services publics, hospitaliers, entre autres.
- Mais aussi, avoir une vision sur les revendications propres aux retraités (celles liées plus particulièrement à la mobilité, au système de soins, à la dépendance etc.).

Comment expliquer la perte de militants ?

Plusieurs facteurs sont évoqués :

- Difficulté à pouvoir mettre en œuvre dans certains syndicats la continuité syndicale : nombre de retraités dans les syndicats / rapport entre les syndicats d'actifs et retraités.
- Manque de communication dans les syndicats, notamment avec l'arrivée des plus jeunes qui n'ont plus le même rapport avec le collectif, faisant émerger ainsi une forme d'individualisme.
- Manque de connaissances de l'histoire du syndicalisme, des conquises sociaux par les jeunes élus.
- Usure après de longues années de militantisme, tout naturellement, maladie, décès.
- Difficulté à suivre les syndiqués qui partent à la retraite – perte de contact (arrêt maladie en amont depuis plusieurs mois des syndiqués, etc.).
- Manque de temps dû à la mise en place des CSE, de dynamisme au sein des syndicats d'actifs qui ont eux-mêmes aussi leurs propres difficultés d'où un manque de contacts avec les futurs retraités.
- Période COVID, difficultés à se déplacer, repli sur soi. Nous en subissons les conséquences aujourd'hui.

Comment y remédier ?

- Ne pas opposer les syndicats d'actifs aux retraités. Tout doit être mis en œuvre pour que la force de frappe de la CGT se confonde. Chacun y a sa place.
- Les structures territoriales et professionnelles ne doivent pas s'opposer. Elles sont complémentaires.
- Faire un état des lieux avec nos syndicats, mais aussi avec l'UD, les UL(s), les Fédérations, les champs professionnels.
- Connaître ses forces.
- Besoin de rencontrer nos adhérents.
- Rappeler le rôle du retraité dans la continuité syndicale.
- Proposer dans les syndicats de la formation au travers un stage « retraitables ». Cette formation sera mise en place par la FAPT, en collaboration avec l'UCR sous la forme d'un module de 2 jours : formation de formateurs et de 3 jours pour les stagiaires.
- Chez les Cheminots – formation adressée aux syndicats et mise en place de binôme pour profiter de la connaissance des anciens.
- Recréer du lien.

Faire progresser la syndicalisation

Pourquoi les militants d'antan ne sont-ils plus à la CGT ?

Malgré une implication active des retraités dans certains syndicats, il est souvent compliqué d'inverser la courbe des syndiqués chez les retraités.

La progression de la syndicalisation, par le seul chemin de la continuité syndicale ne suffit pas. Il faut aller au-delà. Par quels chemins ?

- Etre au plus près des territoires et des retraités, des citoyens en général, ce qui implique de travailler ensemble pour faire progresser le nombre de camarades militants pour faire vivre nos organes de proximité. (Plus de 100 000 retraités sont dans le champ de la syndicalisation). C'est une question d'enjeu fondamental pour la survie de notre structure CGT et trouver des moyens de renforcement doit être une des priorités.

- Par une meilleure prise en compte des revendications des retraités pour faire aboutir leurs revendications. La question du statut d'actifs/handicap et de retraités/dépendance et différence de financement lors du passage à la retraite a été esquissée.
- Développement des revendications spécifiques comme tout simplement celle de la dignité. Pourquoi un retraité ne partirait-il pas à la retraite avec le montant de son dernier salaire ? La défense du pouvoir d'achat, des services de mobilité, la santé, les loisirs, car rappelons-le, la mise à la retraite ne doit pas être considérée comme l'antichambre de la mort.
- Rassembler les actifs et retraités pour travailler en commun.
- Avoir des passerelles – réunions d'élus dans les UL(s).
- Désignation d'un camarade référent USR dans chaque syndicat pour travailler sur le manque de communication.
- On ne peut regarder l'activité retraitée de façon isolée sans avoir un regard sur l'état des syndicats d'actifs.

Aujourd'hui, nous avons une perte de culture d'orga, dont il faut se saisir.

- Besoin d'élargir le débat vers les problèmes de la vie courante hors entreprise pour intéresser et inciter les futurs retraités à rester à la CGT.

Face aux revendications générales, et notamment l'augmentation des pensions, - 90 % des citoyens se disent inquiets face à la hausse des prix – que la marge des entreprises n'a jamais été haute 35 % - les profits 57 milliards pour ceux du CAC 40 pour le 1^{er} semestre 2021 – 120 milliards pour l'ensemble des entreprises, les dividendes multipliés par 3 cette année – les salaires des grands patrons + 45 % , + 115 % sur 10 ans, avec des milliardaires français les plus riches d'Europe – rapport sur le ruissellement qui montre que supprimer l'ISF n'a servi qu'à enrichir les riches, réagissons.

L'UCR va lancer une campagne revendicative portant sur le pouvoir d'achat, la santé, le service public : fers de lance de notre activité syndicale : « Que me faut-il pour vivre ? » et « De quoi ai-je besoin ? »

Action du 2 décembre à PARIS « Nos vies valent mieux que leurs profits ».

- Faire une démonstration de rapport de force.
 - Comment s'inscrit-on en territoire pour faire valoir les problèmes des retraités et pour mobiliser ces derniers, syndiqués ou pas, à monter le 2 décembre à Paris ? – (voir devis pour bus – action conjointe avec l'UD).
 - Faut-il conserver une action en local ?
- L'UD propose que des rassemblements s'organisent avant le 2 décembre.

Pour terminer la matinée, parole est donnée à INDECOSA, LSR et l'IHS pour présentation des structures.

Document d'orientation

Après lecture, ce dernier est adopté à l'unanimité.

Plan de travail partagé

Pour tenter de répondre aux multiples interrogations, lecture est faite du plan de travail partagé proposé par l'USR.

Il est nécessaire de rappeler que la CED de l'USR doit avoir des contacts directs avec ses syndicats et ses sections autrement que par l'intermédiaire de l'UD.

Il serait judicieux de pouvoir s'adresser directement aux syndiqués.

Les 5 propositions retenues et mises au vote sont :

1. Amélioration du lien entre les syndicats et les sections de retraités.
2. Organisation de rencontres annuelles ou bisannuelles avec les UL(s) pour avoir des objectifs.
3. Travailler sur un livret d'accueil en direction des retraités « retraitables ».
4. Organiser l'activité en mettant en lien les territoires.
5. Aller au-delà du socle des retraités (isolés).

Ces propositions sont adoptées à une large majorité + 1 une abstention.

Adoption des nouveaux statuts

Après une lecture des statuts, il est proposé de modifier :

- Article 1 : le terme « *rassembler* » par celui de « *fédérer* ».
- Article 3 : Remplacer le mot « *syndicat* » et « *section de syndicats* » par « *chaque organisation de retraités* » et « *elles disposeront...* »
- Article 4 et suivants : modifier « *Conseil départemental* » par « *Conseil Exécutif Départemental* » de l'USR-CGT 86.
- Article 8 : nouveau paragraphe concernant l'UD et les moyens financiers. Des précisions ont été apportées sur la réciprocité des statuts de l'UD.

Le budget est évalué en fonction d'une concertation entre l'UD et l'USR.

Les modifications des statuts sont adoptées à l'unanimité.

Election de la Direction Exécutive Départementale et du Bureau

Alex AGNERAY	Jean-Michel FARNAULT
Jean-Paul DAMPURE	Dominique MICAT
Jean-Claude ETIENNE	Rémy PROUTEAU
Jacques GUILLE	Marylène RAFFIN
Philippe JALLADEAU	Gilles GRIGNOUX
Michel JUTEAU	Marie-Annick KERVIZIC
Claudine KEPINSKI	

La CED est élue à l'unanimité.

Election du Bureau

Co-secrétaires :

Dominique MICAT	Gilles LUCAS
-----------------	--------------

Dominique MICAT

Gilles LUCAS



En clôture de ce congrès, moment démocratique important, puisque c'est lui qui définit les orientations et qui élit celles et ceux qui ont en charge de mettre en œuvre les orientations décidées, Il y a véritablement l'envie de se rencontrer de nouveau. Nous sommes toutes et tous en recherche de mobilisation et de renforcement. Une chose importante à réussir avec la Direction de l'USR, c'est la manifestation du 2 décembre à Paris. Nous sommes tous d'accord dans la période qu'il y a fort à faire sur les questions d'augmentation des pensions, sur l'exigence des mesures contre la hausse des prix, sur la Sécurité Sociale, sur les Services Publics et la complexité de mise en œuvre. La colère est là. Avec la période de Covid, les retraités vivent une longue période de culpabilisation qui a débuté avec Sarkozy, puis Hollande et qui a atteint son paroxysme sous Macron : « *Nous sommes des privilégiés, ne nous plaignons pas...* ». Les gens ont de plus en plus de mal à vivre dignement, pour certains survivre.

Cela conduit à une prise de conscience. Aussi nous pouvons transformer cette prise de conscience en luttes conscientes et durables si nous allons à la rencontre des retraités.

Ensuite, pour la syndicalisation, la continuité ne sera pas suffisante pour renforcer durablement le syndicalisme retraité et nous avons besoin d'aller, là-aussi à la rencontre des retraités à partir de leurs préoccupations.

Enfin, sur la structuration, il faut continuer à partir de réalités en visant l'efficacité des choses, pour notre activité revendicative, pour la lutte et pour le renforcement.

Toujours sur la question de la syndicalisation, plus de la moitié des adhérents de l'USR viennent de 3 professions qui sont malheureusement en perte d'emplois statutaire, les Cheminots, la FAPT et l'Energie. Cela demande de réfléchir sur les évolutions. Les expériences que nous ferons serviront à faire évoluer les choses et nous permettrons de décider de nouvelles structurations au 43^{ème} congrès de l'UCR et au 53^{ème} congrès confédéral.

Guy SILVESTRI, au nom de l'UCR, remercie tout particulièrement Marc LAPRIE, d'avoir su mener l'USR d'une « main de maître » et lui souhaite bon courage dans sa nouvelle vie et félicite également les 2 co-secrétaires qui viennent d'être élus.

Fin des travaux à 17H